

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DU LOU DU LAC**

Date de convocation :
26 avril 2016

Convocation affichée le:
26 avril 2016

Compte rendu affiché le:
3 mai 2016

SEANCE DU 2 MAI 2016

L'an deux mil seize, le deux mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle du Lou du Lac, s'est réuni à la mairie en séance publique, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick HERVIOU, Maire de la commune de La Chapelle du Lou du Lac.

Etaient présents :

Patrick HERVIOU, Edith RENAUDIN, Françoise MANCHERON, Isabelle BOUILLET, Alan POULAIN, Annaëlle ANGIBAUD, David BAUDET, Yannick DAUGAN, Daniel GEORGEAULT, Linda PERCHEREL, Jean-Claude PERCHEREL, Christine SANTIER, Louis TANNOUX, Cédric TIREL

Etaient Excusés : Yves ROUAULT (*Pouvoir à P. HERVIOU*), Annick COLLIN, Alain GAUTIER, Géraldine SAUVÉ, Stéphanie THAUNAY,

Absents : Anne-Sophie LE CROM,

Nombre de membres :

Effectif légal : **22**

En exercice : **20**

Présents : **14**

Votants : **15**

Un scrutin a eu lieu, Mme MANCHERON Françoise a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Point ajouté à l'ordre du jour :

- Déclaration d'intention d'aliéner parcelle A 755

OBJET : Approbation du Compte rendu de la séance du 4 avril 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2016

OBJET : Salle Ferdinand BUSNEL – devis complémentaire travaux électrique (2016-59)

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération n°2016-33 en date du 7 mars 2016 acceptant le devis de l'entreprise système 2G de La Chapelle du Lou du Lac (35) pour des travaux électrique à la salle Ferdinand BUSNEL d'un montant de 977,60 € HT.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une modification a été sollicitée dans ce devis modifiant ainsi le montant de la prestation.

Monsieur le Maire présente au conseil le devis complémentaire proposé et demande au conseil de se positionner sur ce dossier.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité

- **Retient** le devis complémentaire de l'entreprise System 2G de La Chapelle du Lou du Lac pour un montant de 175,00 € HT.
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

OBJET : Réfection des sanitaires publics – choix des devis (2016-60)

Monsieur David BAUDET, intéressé par l'affaire quitte la salle et ne prend pas part au vote

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération n°2016-22 en date du 2 février 2016 l'autorisant à consulter les entreprises pour la fourniture de devis relatifs aux travaux de réfection des sanitaires publics place de l'église.

Monsieur le Maire présente les différents devis recueillis et propose au conseil de se positionner sur ce dossier.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité

- **Retient** le devis de l'entreprise BAUDET David de La Chapelle du Lou du Lac pour un montant de 1 330,00 € HT pour la partie.
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

OBJET : Mise en place de cloisons entre les bâtiments du Stade Joseph RENAULT – choix des devis (2016-61)

Monsieur David BAUDET, intéressé par l'affaire quitte la salle et ne prend pas part au vote

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande émanant des responsables de la section football sollicitant la commune pour la mise en place de cloisons mobiles entre les deux bâtiments du stade Joseph RENAULT.

Monsieur le Maire précise que l'étude de cette demande a permis de montrer l'intérêt de celle-ci en terme de sécurité des équipements notamment contre le vandalisme et en terme de confort d'utilisation notamment en cas de vent.

Monsieur le Maire présente les devis qu'il a recueillis et propose au conseil de se prononcer sur ce dossier

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité

- **Accepte** le projet de mise en place de cloisons mobiles entre les deux bâtiments du stade Joseph RENAULT
- **Retient** le devis de l'entreprise EMERAUDE ISOLATION de Landujan pour un montant de 1345,00 € HT.
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

OBJET : déclaration d'intention d'aliéner – parcelles B 398, 535 et 538 (2016-62)

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner pour les parcelles cadastrées 398, 535 et 538 du 2, route des Aunays et demande à l'assemblée de se prononcer sur l'exercice par la commune de son droit de préemption.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **décide** de ne pas exercer son droit de préemption pour ces parcelles

OBJET : Désignation des délégués communaux au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable St-Méen Montauban (2016-63)

Monsieur le Maire informe le conseil que la création de la commune nouvelle de La Chapelle du Lou du Lac entraîne la désignation de nouveaux délégués au SIAEP St Méen Montauban.

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée pour la désignation de deux nouveaux représentants de la commune au sein de cette structure.

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

- **Nomme** Monsieur Patrick HERVIOU et Monsieur Yves ROUAULT comme délégués de la commune au SIAEP St Méen Montauban.

OBJET : déclaration d'intention d'aliéner – parcelle A 755 (2016-64)

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner pour la parcelle cadastrée A 755 du 13, les Jardins de la Butte et demande à l'assemblée de se prononcer sur l'exercice par la commune de

son droit de préemption.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **décide** de ne pas exercer son droit de préemption pour ces parcelles

Informations diverses

séance levée à __h__